



PV 358 DU JEUDI 19 OCTOBRE 2017

COMMISSION PREVENTION / SECURITE / ETHIQUE / MEDIATION

Tél 04 72 76 01 17
psem@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 16 octobre 2017

Présidente : Martine GRANOTTIER **Vice-Président** : Arsène MEYER **Responsable suivi** : HERVE BAUDOUX
(Représentant des clubs) **Membres du CD** : Roland BROUAT – Farid DJEBAR – Said INTIDAM – Bernard BOISSET –
Gilles PORTEJOIE – Alain RODRIGUEZ – Serge GOURDAIN **Représentant des commissions** : Sylvain RICHARD -
Thierry PESTRITTO - Christian DUBOURG – Patrice ECHINARD - Michel GREGOIS

➡ REUNION SECURITE

La commission PSEM a présenté, lors du comité directeur du 12 octobre, la liste des clubs absents à toutes les réunions sécurité obligatoires proposées.

Vu le nombre important d'incivilités encore constaté en ce début de saison, il est important que chaque club bénéficie de cette formation. Il a été décidé à l'unanimité que les clubs nommés ci-dessous sont à nouveau convoqués pour le lundi 23 octobre 2017 à 19h au siège du DLR. Toute nouvelle absence sera amendée de 100 €. De plus la liste des clubs absents sera transmise à la commission de discipline.

527247 AS ST JULIENOIS	553949 CS LYON 8	553724 HAUTE BREVENNE
528353 O DE VAULX EN VELIN	504648 FS TERNAND	581484 LATINO AFC
519642 US POULE ECHARM.	552531 USF TARARE	552556 MDA
590385 BRON TERRAILLON	512107 ELS CHAPONOST	504252 CHASSE/RHONE
525631 MIONS	550077 RIVE DROITE	580634 US BERGES RHONE
553777 US VILLETTE D'ANTHO	528944 AS SORNINS REUNIS	548245 OS BEAUJOLAIS
548782 POUILLY POMMIERS	528368 AS PORTUGAIS VAULX	516402 LYON CROIX ROUSSE
525630 FC ANTILLAIS VILLEURB.	549983 AS ST JEAN VILLEURB.	552969 CS ANATOLIA

➡ RAPPEL

NOUS RAPPELONS A TOUS LES CLUBS QUE LA FEUILLE DE ROUTE DOIT ETRE AFFICHEE, QU'ELLE DOIT ETRE APPLIQUEE ET EST NON NEGOCIABLE.

DE PLUS, A LA FIN DU MATCH L'EQUIPE LOCALE DOIT RESTER DANS LE ROND CENTRAL ET LAISSER L'EQUIPE DES VISITEURS REGAGNER LEUR VESTIAIRE.

➡ DISPOSITIF ETOILES

Rappel : Pour les clubs qui n'ont pas récupéré le questionnaire du dispositif étoiles, vous pouvez le télécharger ainsi que la notice explicative sur le site du District de Lyon et du Rhône. Il est à retourner pour le **31 octobre 2017** au plus tard. La commission PSEM reste à votre entière disposition.

Retour questionnaire dispositif étoiles

ES TRINITE - AS GREZIEU LA VARENNE - FC PONTCHARRA ST LOUP - FC SOURCIEUX LES MINES

➡ RAPPORT DELEGUES SURPRISES

- **Rencontre VAULX OLYMPIQUE / US VAULX U19 D3** : il est rappelé que le délégué de terrain doit être présent durant toute la rencontre. Le protocole de fin de match n'a pas été respecté. Nous demandons au club de VAULX OLYMPIQUE d'appliquer dans son intégralité la feuille de route.

- **Rencontre FC LYON / CS LYON U15** : il est rappelé au club de FC LYON que la feuille de route doit être respectée dans son intégralité : absence de protection derrière les guérites, nombre important sur le banc des remplaçants et ne figurant pas sur la feuille de match, les remplaçants ne portent pas de chasubles, protocole fin de match non respecté. Dernier avertissement avant sanction.



PV 358 DU JEUDI 19 OCTOBRE 2017

- **ST FONTS CO / CASCOL U17** : attention des personnes non inscrites sur la feuille de match étaient présentes sur le banc du délégué et fumaient durant la rencontre ce qui est interdit. Le protocole de fin de match a bien été respecté bravo.
- **Rencontre CHAZAY / FC ST CYR U19** : les dirigeants/éducateurs de Chazay ont été très contestataires durant toute la rencontre et 3 personnes toujours debout. Attention au bon respect de la feuille de route.
- **DOMTAC / AS BELLECOUR U19** : les remplaçants des 2 équipes doivent porter des chasubles durant la rencontre. Attention aux comportements des spectateurs locaux qui provoquent les joueurs et les insultent.

RETOUR ATTESTATIONS FORMATION FEUILLE DE ROUTE

- | | | |
|-------------------------|------------------------|----------------------|
| - ES TRINITE | - FC SUD OUEST 69 | - TREVES 4 VENTS |
| - JSO GIVORS | - FC ST FONTS | - PONTCHARRA ST LOUP |
| - GLEIZE | - O. SATHONAY CAMP | - VAUGNERAY |
| - AS TROLLSPORT | - ST QUENTIN FALLAVIER | - DIEMOZ |
| - FC COLOMBIER SATOLA S | - SOURCIEUX LES MINES | - OLYMPIQUE LYONNAIS |
| - LES SAUVAGES | | |

COURRIERS CLUBS

- **HAUTE BREVENNE** Mr GODDE concernant présence du responsable sécurité à la réunion du 03/10. Après vérification la commission PSEM annule l'amende de 20 €.
- **ASVEL** Mr GALLUZZI Président. La commission PSEM a bien pris en compte le nouveau responsable sécurité de votre club. Nous vous rappelons qu'il doit être inscrit sur FOOTCLUB en tant que tel. La commission reste à votre disposition pour tout accompagnement que vous jugeriez nécessaire.
- **VAUGNERAY** Mr ROZIER : je transmets votre remarque concernant le dispositif Etoiles à la commission.
- **MDA** : mail d'excuse pour absence à la réunion sécurité

AUDITION

CHASSE SUR RHONE Mr Barocca Président. Il est fait état au Président des dysfonctionnements rencontrés sur la sécurité lors des rencontres. Nous demandons au Président de faire respecter la feuille de route pour toutes les catégories (U15 à SENIORS).

La commission PSEM reste à la disposition de votre club pour effectuer une réunion sécurité interne.

COURRIER DIVERS

Mme Larios : lu et noté.

CONVOCATION

Suite à absence à convocation du 16 octobre la commission PSEM convoque à nouveau pour le lundi 23 octobre à 18h30 le président du club de **CS LYON 8** Monsieur MANSOURI. Le club est amendé de 20 €. Présence obligatoire sous peine de transmission à la commission de discipline pour suspension d'équipe.

RAPPORT / COURRIER ARBITRES

- **Rencontre VAULX EN VELIN OLYMPIQUE 2 / LYON MACCABI 2 Séniors** : le club de Vaulx Olympique doit revoir l'organisation pour les matchs, les horaires, et veiller à la bonne tenue de ses supporters.
- Mr VERNOTTE arbitre de la rencontre **AS BELLECOUR / FC GERLAND** qui remercie le club de BELLECOUR pour les bonnes conditions dans lesquelles le match s'est déroulé. La commission PSEM félicite le club de BELLECOUR.